

Maison " France Services " à Marines.

Depuis octobre 2021, un accueil " France services " est à la disposition des habitants de la Communauté de communes Vexin Centre à la mairie de Marines pour les seconder dans leurs démarches.

Là, un conseiller numérique vous aide à effectuer vos démarches en ligne, des permanences sont organisées pour accueillir les publics spécifiques, selon vos besoins.

Cette deuxième maison " France services " sur le territoire vient compléter l'offre avec celle de Vigny.

Un partenariat entre la mairie de Grisy-les-Plâtres et celle de Marines va permettre, à terme, de rendre opérationnel le point relais France services de Grisy, implanté dans les locaux de l'agence postale communale.



Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec Internet ? Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

RSA, prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, à moins de 30 minutes de chez vous.

France Services c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, l'AGIRC-ARRCO, Pôle Emploi, la Caisse de retraites, les impôts, La Poste, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction générale des finances publiques.

Vous serez accueilli par un agent qui est formé pour trouver des solutions immédiates. Chaque demande fait l'objet d'une réponse précise.



Le service de marines a une nouvelle PARTIE DÉVELOPÉE EN OCTOBRE 2021 !

Les agents d'accueil de la mairie vous accueillent et vous aident pour effectuer vos démarches

Communiquer avec un professionnel, réaliser vos démarches, vous inscrire au centre de vos enfants, faire une demande de carte vitale... Tout au premier, se fait en ligne de vos papiers. Ces démarches sont parfois difficiles lorsqu'on est peu habitué à l'utilisation des plateformes numériques.

Les agents d'accueil de la mairie vous reçoivent et vous aident à effectuer vos démarches administratives de quotidien en ligne :

Obtenir ce passeport, faire une demande de carte vitale, faire une demande de carte d'identité, faire une demande de permis de conduire, etc.

Renouveler votre inscription à la CAF, faire une demande de congés payés, etc.

Vous avez des questions ou des problèmes sur le site ? Contactez-nous par email ou par téléphone.



Notre structure met également à votre disposition un conseiller numérique.

La formation spécifique vous permettra :

- D'acquiescer à utiliser à Paris les supports numériques
- D'acquiescer à la mise en œuvre de vos démarches
- D'acquiescer à la mise en œuvre de vos démarches

De savoir reconnaître les démarches à effectuer :
- Faire une demande de carte d'identité
- Faire une demande de permis de conduire
- Faire une demande de passeport

démarches au quotidien, des permanences sont mises en place :

PERMANENCE CADRE DE VIE Pourquoi ? Pour tout projet de maison ou de rénovation de votre habitat, dans le respect du site protégé de Mailly. Qui ? La permanence Cadre de Vie des élus vous accompagne dans votre projet. Quand ? Tous les vendredis de 18h à 19h, prise de rendez-vous au 03 20 38 85 62.
ECRIVAIN PUBLIC Pourquoi ? Si vous rencontrez des difficultés dans la rédaction de vos documents (courrier, lettre de motivation, etc.) Qui ? Un dévoué public vous conseille. Quand ? Tous les vendredis entre 18h30 et 19h30, prise de rendez-vous au 03 20 38 85 62, et tous les mardis entre 17h et 18h dans les locaux du secours catholique (Rue de St-Meynard, prise de rendez-vous au 03 20 38 85 62).
INSERTION PROFESSIONNELLE Pourquoi ? VES vous reçoit pour vous conseiller sur votre insertion professionnelle. VES vous propose des missions ponctuelles ou longues durées ainsi que des stages de particuliers, d'entreprises, de collectivités, d'associations et d'autres organismes. Dans le cadre de sa mission d'accompagnement, l'association peut aussi vous proposer des formations afin d'améliorer vos compétences et vous orienter vers le secteur d'activité qui vous intéresse. Qui ? L'association VES (Mission Insertion Emploi Solidarité). Quand ? Chaque 2 ^{ème} mercredi de mois à la mairie, sur rendez-vous au 03 20 38 85 62.
MISSION LOCALE Pourquoi ? La Mission locale a pour objectif de faciliter l'insertion sociale et professionnelle de tous les jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés et à la recherche d'un emploi. Recherche, information, accompagnement : c'est le rôle du conseiller de la mission. De la simple demande d'information à un accompagnement personnalisé, l'essentiel est de donner aux jeunes les clés pour faciliter leurs démarches et leur intégration en entreprise. Qui ? L'ensemble du personnel de la mission locale de Gerges. Quand ? Tous les mercredis matin, dans les locaux de la mairie, prise de rendez-vous au 03 20 38 85 62.
PRESENCE Pourquoi ? La maison des adolescents Psaÿge propose un accueil tous les jours de l'après-midi pour aider les adolescents et les parents d'établissements scolaires des alentours.

Maison " France services "
Pace. du Maréchal Leclerc.
Mairie de Marines
95640
Marines